Le procès-verbal reflète les décisions prises par le conseil lors de la séance ordinaire du 11 août 2020. Toutefois, selon l'article 201 du *Code municipal*, il doit être approuvé par le conseil à la séance suivante. Sous réserve de modifications suite à l'approbation par les membres du conseil le 8 septembre 2020.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 AOÛT 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 11 août 2020 à 19 h 30, au Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore avec présence de public.

Lors de cette séance, sont présents :

- le conseiller monsieur Raymond Leclair
- le conseiller monsieur François D'André
- le conseiller monsieur Robert Théorêt
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- la conseillère madame Linda Major
- le conseiller monsieur Jean-Marie Lavoie

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Yvon Bériault.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Micheline Déry, CPA, CGA, est aussi présente. Les règles de mesures d'hygiène sont respectées par les personnes présentes, tel que le lavage des mains, la distanciation physique de 2 mètres et le port du masque obligatoire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE AVEC PRÉSENCE DE PUBLIC

Monsieur le maire Yvon Bériault vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance ordinaire du 11 août 2020 à 19 h 30.

ATTENDU QUE, par le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire et a pris certaines mesures afin de protéger la population ;

ATTENDU QUE les décrets subséquents prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 12 août 2020 par le décret numéro 815-2020 du 5 août 2020 ;

ATTENDU QU'en vertu de l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020, la municipalité doit désormais permettre la présence du public lors des séances du conseil ;

ATTENDU que l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020 ajoute également l'obligation pour toute municipalité de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance,

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte que la présente séance soit tenue avec public et que les membres du conseil et la directrice générale soient tous présents en salle lors de cette séance ;

QUE la transmission des questions écrites s'ajoute à la période de questions verbales prévue par l'article 150 du *Code municipal* ;

QUE la présente séance soit enregistrée et que la municipalité diffuse son enregistrement sur une plateforme numérique, soit sur son site Internet et sur sa page Facebook et qu'une copie soit disponible à l'hôtel de ville et qu'elle diffuse également un résumé écrit au public par le biais du journal municipal Le Montjoie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-05 **DÉPÔT D'UN POINT ET MODIFICATION DE DEUX POINTS DEMANDÉS ET PRÉSENTÉS PAR LE MAIRE.**

Ajout à l'ordre du jour au point 10.3, soit :

MANDAT À UN LABORATOIRE POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE SUR UNE PARTIE DES CHEMINS SAINT-ANDRÉ, DE LA RIVIÈRE-BEAUDETTE AINSI QUE LA MONTÉE CROSS

Modification au point 12.1, soit :

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DU *RÈGLEMENT 282-07-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 282 AFIN DE REVOIR LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES À L'HABITATION ET D'INTÉGRER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS ET DE MODIFIER LA LARGEUR MAXIMALE DES ACCÈS DANS LES ZONES DE TYPE COMMERCIAL SPÉCIAL (CB)*

Sujet à approbation à la séance ordinaire du 8 septembre 2020

Modification au point 12.2, soit :

PREMIER PROJET DE *RÈGLEMENT 282-07-20 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 282 AFIN DE REVOIR LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES BATIMENTS ACCESSOIRES A L'HABITATION ET D'INTEGRER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX LOGEMENTS INTERGENERATIONNELS ET DE MODIFIER LA LARGEUR MAXIMALE DES ACCÈS DANS LES ZONES DE TYPE COMMERCIAL SPÉCIAL (CB)*

Le résultat du vote est le suivant pour les trois points :

Raymond Leclair : pour
François D'André : pour
Robert Théoret : pour
Paul Gauthier : pour
Linda Major : pour
Jean-Marie Lavoie : pour

La proposition est acceptée à l'unanimité des conseillers municipaux présents.

2020-08-05A **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire, Yvon Bériault, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
appuyé par la conseillère Linda Major
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ordinaire avec présence de public
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Législation
3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020
3.2. Dépôt de la correspondance
4. Demandes externes
5. Ressources humaines
5.1. Démission d'un pompier
5.2. Embauche d'un pompier
6. Finances et trésorerie
6.1. Approbation de la liste des comptes de juillet 2020
6.2. Autorisation de paiement de la facture d'entraide en incendie de la ville de *Coteau-du-Lac*
6.3. Autorisation de paiement de la facture de la *Fédération québécoise des municipalités* (FQM) pour les honoraires professionnels d'ingénieurs dans le cadre des travaux de traitement de surface double sur une partie des chemins Saint-André et Rivière-Beaudette ainsi que la Montée Cross
6.4. Autorisation de paiement à *Infrastructel* pour des travaux d'analyse et d'inspection municipale en urbanisme et en environnement pour le mois de juillet 2020
7. **Période de questions**
8. Administration
9. Sécurité publique et incendie
9.1. Ratification des orientations et des décisions prises relativement à la pandémie du COVID-19
10. Voirie et travaux publics
10.1. Résultat de l'ouverture des soumissions de l'appel d'offres pour les travaux de traitement de surface double
10.2. Libération de la retenue et autorisation de paiement à *Pavage Desrochers et cie inc*. pour les travaux de réparation d'asphalte sur le chemin Saint-Georges
10.3. Mandat à un laboratoire pour les travaux de traitement de surface double sur une partie des chemins Saint-André, de la Rivière-Beaudette ainsi que la montée Cross
11. Hygiène du milieu et environnement
12. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
12.1. Avis de motion et dépôt du premier projet de *Règlement 282-07-20 modifiant le règlement de zonage numéro 282 afin de revoir les dispositions concernant les bâtiments accessoires à l'habitation et d'intégrer des dispositions relatives aux logements intergénérationnels et de mo et de modifier la largeur maximale des accès dans les zones de type commercial spécial (CB)*
12.2. Premier projet de *Règlement 282-07-20 modifiant le règlement de zonage numéro 282 afin de revoir les dispositions concernant les bâtiments accessoires à l'habitation et d'intégrer des dispositions relatives aux logements intergénérationnels et de modifier la largeur maximale des accès dans les zones de type commercial spécial (CB)*

Sujet à approbation à la séance ordinaire du 8 septembre 2020

13. Loisirs, culture et vie communautaire
13.1. Autorisation aux travaux publics de procéder en régie interne pour les travaux de bétonnage au parc Léon-Prieur à Dalhousie
14. Autres sujets :
15. **Période de questions**
16. Levée de la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-06 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2020**

Chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020 au moins soixante-douze heures avant cette séance.

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	Expéditeur	Sujet
2020-07-02	François Bonnardel Le ministre des Transports	Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration – Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux - Aide financière maximale de 50 000$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration sur le chemin de Saint-Télesphore
2020-07-16	Julie Drapeau Directrice - Direction des aides aux municipalités aux entreprises et aux individus Transports Québec	Programmations municipales autorisées de projets d'infrastructures en matière de voirie locale – Transfert aux municipalités d'une partie de la Taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) – Travaux voirie locale 2019-2023 - de 789 214 $ pour le chemin Saint-André, la montée Cross, le chemin de la Rivière-Beaudette et le chemin de Saint-Télesphore

DÉMISSION D'UN POMPIER

Ce point à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure

2020-08-07 **EMBAUCHE D'UN POMPIER**

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore procède à l'embauche de Benjamin Lawrence au poste de pompier au Service de Sécurité incendie de la Municipalité ;

QUE la Municipalité autorise le directeur du Service de Sécurité incendie Marc-André Dubé à signer l'entente de travail entre les deux parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-08 **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DE JUILLET 2020**

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Salaires versés du 1er au 31 juillet 2020	22 132,97 **$**
Prélèvements bancaires du 1er au 31 juillet 2020	14 034,68
Dépenses particulières payées du 1er au 31 juillet 2020	8 054,81
Comptes à payer au 31 juillet 2020	31 473,48
TOTAL	**75 695,94 $**

Sujet à approbation à la séance ordinaire du 8 septembre 2020

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes de juillet 2020 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil,

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, des comptes de juillet 2020 ;

D'ENTÉRINER la liste des salaires, des prélèvements bancaires et des dépenses particulières payés au cours de la période du 1er au 31 juillet 2020 ;

D'ENTÉRINER l'annulation des chèques numéros 7291 à 7294 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 31 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-09 **AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE D'ENTRAIDE EN INCENDIE DE LA VILLE DE *COTEAU-DU-LAC***

Il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement d'un montant total de 5 260,83 $ à la ville de *Coteau-du-Lac* pour des services d'entraide en incendie pour les 21 et 23 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-08-10 **AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE DE LA *FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS* (FQM) POUR LES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE SUR UNE PARTIE DES CHEMINS SAINT-ANDRÉ ET RIVIÈRE-BEAUDETTE AINSI QUE LA MONTÉE CROSS**

ATTENDU la résolution numéro 2020-06-13 adoptée à la séance ordinaire du 9 juin 2020 mandatant la *Fédération québécoise des municipalités* (FQM) pour les honoraires professionnels d'ingénieurs dans le cadre des travaux de traitement de surface double sur une partie des chemins Saint-André et Rivière-Beaudette ainsi que la Montée Cross ;

ATTENDU que les travaux ont été effectués et sont à la satisfaction de la Municipalité,

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par la conseillère Linda Major
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement d'un montant total de 2 994,73 $ taxes incluses, à la *Fédération Québécoise des Municipalités* (FQM*)* pour les honoraires professionnels d'ingénieurs dans le cadre des travaux de traitement de surface double sur une partie des chemins Saint-André et Rivière-Beaudette ainsi que la montée Cross.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-08-11 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *INFRASTRUCTEL* POUR DES TRAVAUX D'ANALYSE ET D'INSPECTION MUNICIPALE EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT POUR LE MOIS DE JUILLET 2020**

ATTENDU la résolution numéro 2020-06-19 adoptée à la séance ordinaire du 9 juin 2020 mandatant *Infrastructel* pour des services professionnels en urbanisme municipal ;

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement d'un montant total de 3 372,50 $ taxes incluses, à *Infrastructel* pour les travaux d'inspection municipale en urbanisme et en environnement pour le de juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sujet à approbation à la séance ordinaire du 8 septembre 2020

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont été invités à poser leurs questions ou commentaires par écrit avant la présente séance. Aucune question n'a été déposée par écrit avant la présente séance.

Les personnes dans la salle ont posé des questions ou apporté des commentaires sur les sujets suivants :

- Entraide incendie avec la ville de Coteau-du-Lac.

2020-08-12 **RATIFICATION DES ORIENTATIONS ET DES DECISIONS PRISES RELATIVEMENT A LA PANDEMIE DU COVID-19**

ATTENDU QUE, dans le contexte actuel de la pandémie du COVID-19, le chef du conseil d'une municipalité « peut décréter toute dépense qu'il juge nécessaire » ;

ATTENDU QUE, dans le contexte actuel de la crise sanitaire décrétée par le gouvernement du Québec le 13 mars 2020, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, coordonnatrice des mesures d'urgence, de concert avec le maire, monsieur Yvon Bériault, responsable des mesures d'urgence, a été appelée à prendre des décisions rapidement (avant d'obtenir une résolution du conseil) ;

ATTENDU les modifications en continue des directives du gouvernement du Québec liées à la situation exceptionnelle, il n'a pas été possible que ces décisions soit prises par le conseil municipal (par résolution) avant la présente séance ;

ATTENDU QUE les dépenses dont il est question sont justifiées et nécessaires pour assurer la santé et la sécurité des employés et des citoyens ;

ATTENDU QU'il s'agit d'un pouvoir d'exception et que celui-ci a été utilisé avec parcimonie ;

ATTENDU QU'un rapport motivé a été soumis au conseil dès la première séance suivante ;

POUR CES MOTIFS,
il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

DE RATIFIER les orientations prises par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, coordonnatrice des mesures d'urgence, relativement à la crise sanitaire reliée pandémie du COVID-19 depuis la dernière séance ordinaire du Conseil tenue le 14 juillet 2020 ;

QUE les décisions prises depuis la dernière séance ordinaire du Conseil tenue le 14 juillet 2020, de concert avec le maire, monsieur Yvon Bériault, responsable des mesures d'urgence, soient entérinées a posteriori.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-13 **RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DE L'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE**

Considérant que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions pour les travaux de traitement de surface double sur une partie des chemins Saint-André et de la Rivière-Beaudette ainsi que de la Montée Cross, le mardi 4 août 2020 à 14h00 et qu'elle a reçu les deux soumissions suivantes :

Nom de l'entreprise	Montant avant taxes	Montant taxes incluses
Les Entreprises Bourget inc.	1 124 817,00 $	1 293 258,35 $
Franroc, division de Sintra inc.	1 130 185,00 $	1 299 430,20 $

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Télesphore a mandaté les ingénieurs de la *Fédération québécoise des municipalités* (FQM) dans le cadre de ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE madame Nirisoa Raherinaina, ing., M.ATDR, ingénieure municipale de la direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM, a recommandé l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Les Entreprises Bourget inc.* ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de voirie, après analyse des différentes options incluses au bordereau de soumission, de retirer les options suivantes :

- Le marquage de la chaussée au montant de 22 320,00 $ avant taxes ;
- Le traitement de surface incluant le scellant sur la Montée Cross au montant de 24 679,00 $ avant taxes ;
- Les quantités prévisionnelles sur les chemins Saint-André et de la Rivière-Beaudette s'élevant à 83 375,00 $ avant taxes,

Sujet à approbation à la séance ordinaire du 8 septembre 2020

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par la conseillère Linda Major
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat pour les travaux de traitement de surface sur une partie des chemins Saint-André et de la Rivière-Beaudette ainsi que de la Montée Cross, le tout tel que recommandé par madame Nirisoa Raherinaina, ing., M.ATDR, ingénieure municipale de la direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM et le comité de voire de la municipalité, au plus bas soumissionnaire conforme, *Les Entreprises Bourget inc*., au montant de 994 443,00 $ plus les taxes applicables ;

QUE cette dépense soit financée de la façon suivante :

- Par l'aide financière octroyée dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023* (TECQ) au montant de 789 214,00 $;
- Par le Fonds de voirie régional pour le résiduel de tous les coûts reliés aux travaux de traitement de surface sur une partie des chemins Saint-André et de la Rivière-Beaudette ainsi que de la Montée Cross incluant les travaux de voirie faisant partie de la présente, les frais d'ingénieurs et de laboratoire et tout autre frais afférents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-14 **LIBÉRATION DE LA RETENUE ET AUTORISATION DE PAIEMENT À *PAVAGE DESROCHERS ET CIE INC*. POUR LES TRAVAUX DE RÉPARATION D'ASPHALTE SUR LE CHEMIN SAINT-GEORGES**

ATTENDU la résolution numéro 2019-06-15 mandatant *Pavage Desrochers & cie inc*. pour des de réparation d'asphalte sur le territoire de la Municipalité en 2019 ;

ATTENDU la résolution numéro 2019-12-07 d'exiger de *Pavage Desrochers et Cie inc* que les déficiences relevées soient corrigées dès que la température le permettrait au printemps 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'inspection effectuée par la Municipalité en juillet 2020, toutes les déficiences relevées en 2019 ont été corrigées et sont à la satisfaction de la Municipalité,

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'acceptation finale des travaux de réparation d'asphalte sur le chemin Saint-Georges effectués par *Pavages Desrochers et Cie inc.* ;

DE LIBÉRER et D'AUTORISER le paiement de la retenue spéciale au montant de 11 497,50 $ taxes incluses à *Pavages Desrochers et Cie inc*. pour les travaux de réparation d'asphalte sur le chemin Saint-Georges, effectués en 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-15 **MANDAT À UN LABORATOIRE POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE SUR UNE PARTIE DES CHEMINS SAINT-ANDRÉ, DE LA RIVIÈRE-BEAUDETTE AINSI QUE LA MONTÉE CROSS**

ATTENDU la résolution numéro 2020-08-13 mandatant *Les Entreprises Bourget inc*., pour des travaux de traitement de surface sur une partie des chemins Saint-André et de la Rivière-Beaudette ainsi que de la Montée Cross ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'obtenir les services d'un laboratoire pour effectuer des analyses de qualité dans le cadre de ces travaux de traitement de surface,

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent ne pas retarder le début des travaux projetés la semaine prochaine,

POUR CES MOTIFS,
il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par la conseillère Linda Major
ET RÉSOLU

DE MANDATER le comité de voirie pour octroyer le contrat à un laboratoire pour le contrôle de qualité des travaux de traitement de surface double sur les chemins Saint-André, de la Rivière-Beaudette ainsi que la montée Cross, jusqu'à un maximum de 24 995 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Sujet à approbation à la séance ordinaire du 8 septembre 2020

2020-08-16 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DU *RÈGLEMENT 282-07-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 282 AFIN DE REVOIR LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES À L'HABITATION ET D'INTÉGRER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS ET DE MODIFIER LA LARGEUR MAXIMALE DES ACCÈS DANS LES ZONES DE TYPE COMMERCIAL SPÉCIAL (CB)***

Avis de motion est donné et dépôt du premier de règlement par le conseiller Jean-Marie Lavoie du *Règlement 282-07-20 modifiant le règlement de zonage numéro 282 afin de revoir les dispositions concernant les bâtiments accessoires à l'habitation et d'intégrer des dispositions relatives aux logements intergénérationnels et de modifier la largeur maximale des accès dans les zones de type commercial spécial (CB).*

2020-08-17 **PREMIER PROJET DE *RÈGLEMENT 282-07-20 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 282 AFIN DE REVOIR LES DISPOSITIONS CONCERNANT LES BATIMENTS ACCESSOIRES A L'HABITATION ET D'INTEGRER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX LOGEMENTS INTERGENERATIONNELS ET DE MODIFIER LA LARGEUR MAXIMALE DES ACCÈS DANS LES ZONES DE TYPE COMMERCIAL SPÉCIAL (CB)***

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le premier projet de *Règlement 282-07-20 modifiant le règlement de zonage numéro 282 afin de revoir les dispositions concernant les bâtiments accessoires à l'habitation et d'intégrer des dispositions relatives aux logements intergénérationnels et de modifier la largeur maximale des accès dans les zones de type commercial spécial (CB).*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-08-18 **AUTORISATION AUX TRAVAUX PUBLICS DE PROCÉDER EN RÉGIE INTERNE POUR LES TRAVAUX DE BÉTONNAGE AU PARC LÉON-PRIEUR À DALHOUSIE**

Il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par la conseillère Linda Major
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le Service des travaux publics à procéder en régie interne pour les travaux de bétonnage au parc Léon-Prieur à Dalhousie afin d'y recevoir une table à pique-nique et un pavillon de jardin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes dans la salle ont posé des questions ou apporté des commentaires sur les sujets suivants :

- Indicateurs de vitesse
- Jeu bateau au parc André-Leblanc
- Montée Cross
- Règlement sur les poules
- Fossé avec des sédiments et des odeurs
- Inspection des permis
- Procédure à venir pour les modifications au règlement de zonage
- Camp de jour

2020-08-19 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés, il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie, appuyé par le conseiller François D'André et résolu que la séance ordinaire du 11 août 2020 soit levée à 20 h 24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Yvon Bériault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.

_____
Monsieur Yvon Bériault, maire

_____
Micheline Déry, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Sujet à approbation à la séance ordinaire du 8 septembre 2020